

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 801

Artikel: Jean-Claude Piguet : la philosophie en pays romand
Autor: Baier, Eric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017965>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JEAN-CLAUDE PIGUET

La philosophie en pays romand

La Suisse est un pays de pragmatisme envahissant où les intellectuels sont regardés d'un drôle d'air. Il vaut mieux avoir dix «poses» à Echallens, être notaire à Payerne ou même électricien à Versoix que professeur à l'école secondaire. Dans les grandes villes, l'identité sociale de l'intellectuel est plus facilement digérée; il n'en subsiste pas moins un atavique préjugé contre les «clercs».

C'est dire que l'héroïque entreprise de J.C. Piguet, professeur de philosophie à Saint-Gall puis à Lausanne, qui publiait cet été à «La Baconnière» un volumineux ouvrage à couverture rouge intitulé «Où va la philosophie, d'où vient-elle?», semble cumuler les impossibles défis et les chances de lendemains défaits.

Ayant posé comme point de départ que l'art de la spéculation philosophique est mal reçu en Suisse, j'aimerais examiner cette seconde question qui en découle: ce rejet du philosophe a-t-il une influence sur la philosophie qui se pratique malgré tout dans notre pays?

Et c'est là peut-être que la trajectoire personnelle du philosophe J.C. Piguet rejoint une partie de notre souci. En effet, Piguet a réalisé son œuvre en se consacrant à des études esthétiques sur des musiciens suisses tels Ernest Ansermet et Franck Martin. Il a en quelque sorte conduit sa pensée à la rencontre d'une réalité esthétique locale et immédiate. Mais pourquoi aujourd'hui, sa carrière étant accomplie, J.C. Piguet vogue-t-il vers des bilans plus vastes et hasardeux, portant sur l'histoire et le sens de la philosophie de l'Antiquité à nos jours? Qu'emporte-t-il dans sa besace pour répondre à cette formidable question «Où va la philosophie?».

Ce que j'ai lu et rencontré chez J.C. Piguet, c'est une préférence marquée pour la philosophie dialectique

«qui comble l'intervalle entre la pensée et la réalité». Il fera même de cet intervalle dialectique l'élément catalyseur de sa propre démarche et le mettra avec finesse en évidence chez des philosophes aussi différents que les Gréco-Romains Platon (428-347 av. J.-C.), Valentin (mort en 161) et Plotin (205-270), ou que les modernes Kant, Hegel et Adorno. Ce procès dialectique a quelque chose de fascinant, voire mystifiant, et constitue une sorte d'alchimie intime de la pensée vers l'être.

Mais en s'associant aussi étroitement à la philosophie dialectique, J.C. Piguet rejette à tort selon moi la philosophie analytique anglo-saxonne issue du fameux cercle de Vienne dans les années 1934-1939. J'avais tenté d'exposer dans les colonnes de DP (784) les conceptions du philosophe Wittgen-

stein, grâce notamment à l'interview de Jacques Bouveresse. Or le refus opéré par J.C. Piguet à l'égard de cette tradition anglo-saxonne est quelque peu court, même si l'auteur connaît bien ce dont il parle puisqu'il a séjourné à Oxford et fréquenté personnellement ces milieux.

Le motif profond de sa condamnation de la philosophie analytique anglo-saxonne (Popper, Wittgenstein, Quine) est peut-être une séquelle active du dégoût enraciné chez nous, Suisses, à l'égard de la spéculation philosophique. Ce serait, à un deuxième degré, la traduction intellectuelle de ce sentiment physique ambiant de répulsion à l'égard de la philosophie, auquel je faisais allusion au début de mon texte.

E. B.

INFORMATION «COLLECTIVITÉS LOCALES»

Source d'inspiration

Ne l'a-t-on pas dit et répété? Les communes et les cantons sont les véritables laboratoires de la vie politique et sociale. A petite échelle, l'expérimentation est plus facile, les contacts plus simples, le contrôle plus évident. Et pourtant, que sait-on des solutions apportées aux problèmes actuels, des innovations tentées hors des frontières de notre commune ou de notre canton? Paradoxe d'un Etat fédéral: alors que les autonomies locales permettent les expériences les plus diverses, ce sont les faits et gestes de l'Etat central qui dominent l'actualité; s'il est relativement facile de trouver des informations sur la politique fédérale, la recherche de données sur la manière dont les communes et les cantons abordent tel domaine d'activité peut devenir un véritable casse-tête.

La revue *Traktandum* (adresse utile: Verlag Steiner + Grüniger AG, 8226 Schleithelm), depuis quatre ans déjà, veut répondre à cette difficulté.

Dix fois l'an elle propose des informations actuelles sur les communes et les cantons regroupées en dix thèmes (fiscalité et finances, école, social, autorités, droits populaires, construction et environnement, droit et justice, culture, économie...). Les pages de la revue sont détachables et peuvent être classées par domaine. Au fil des mois et des ans on se constitue ainsi une précieuse documentation (pour le moment en allemand seulement).

Dans la livraison d'octobre on trouve par exemple un tableau des rabais accordés par les cantons aux détenteurs de véhicules équipés d'un catalyseur, l'état de la situation sur le front des notes dans les écoles primaires des deux Bâle, de Zurich, de Lucerne et du canton de Vaud, la description d'une expérience zurichoise de commune d'habitation pour le troisième âge, la mention de deux motions parlementaires en Argovie et à Schwytz pour le remplacement des pelouses publiques par des prairies naturelles.

L'intérêt d'une telle publication, c'est de décrocher les collectivités locales en faisant circuler les informations, en faisant connaître les réalisations du voisin.